

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL EIAP – SÉANCE 03-2026

Présences :

Ouest lausannois : Pascale Manzini, Présidente

Aigle : Nicole Tougne, Vice-Présidente

Broye - Vully : Pierre Roth

Gros-de-Vaud : Corinne Sauty

Lausanne : Jacqueline Dieperink

Lavaux - Oron : Alain Amy

Nyon : Nicolas Walter

Riviera - Pays-d'Enhaut : Arianne Rouge

UCV : Eloi Fellay, Directeur

UCV : Guillaume Fürst, Juriste

Invitées :

1^{ère} partie – FRAJE : Morgane Arrayet et Barbara de Kerchove

2^{ème} partie – SCAJE : Valérie Berset et Patrizia Enna

Lieu et date :

Ecublens, le 29 mai 2026

1. Rencontre avec la FRAJE

Dans le cadre de ses travaux de révision du cadre de référence parascolaire, le Conseil de l'EIAP a rencontré une délégation de la FRAJE et pris acte de sa présentation des points principaux de sa prise de position transmise lors de la récente consultation. La FRAJE a ensuite été informée de la prise en compte ou non de certains éléments à la suite de la consultation, puis des discussions ont eu lieu au sujet de l'accueil des 7-8P et du concept pédagogique.

2. Révision du cadre de référence parascolaire

Le Conseil de l'EIAP décide de modifier certains articles du projet de révision de cadre de référence parascolaire et de procéder à des harmonisations supplémentaires avec le cadre de référence préscolaire.

Le Conseil de l'EIAP donne mandat au Secrétariat de l'UCV afin d'harmoniser un article particulier avec le cadre de référence préscolaire, cela en coopération avec le SCAJE.

La prochaine séance du Conseil de l'EIAP aura lieu 12 juin 2026 à Ecublens.